

COMMUNIQUE DE PRESSE INTER SYNDICAL BLOCAGE DES EVALUATIONS NATIONALES

Nos Organisations syndicales, Se-UNSA, SNUIPP-FSU 35, SUD éducation 35, CNT, CGT Education 35, SNUIDI-FO appellent l'ensemble des professeur.es des écoles à faire **BLOCAGE AUX EVALUATIONS NATIONALES**.

Ce dispositif est non seulement un outil de tri social des élèves mais il va également profondément modifier le métier d'enseignant.e. Il s'agit d'installer une nouvelle forme de management et de contrôle des enseignant.es remettant en cause leur liberté pédagogique et leurs compétences professionnelles. Les évaluations nationales ne sont qu'un outil de communication pour la politique gouvernementale.

Les enseignant.es sont responsables de l'évaluation de leurs élèves. Ils et elles conçoivent les évaluations selon les besoins de leurs pratiques pédagogiques dans l'intérêt des élèves et de leur réussite. Le ministère dispose d'autres outils plus efficaces pour connaître l'état des apprentissages et mesurer l'effet des politiques publiques.

Par ailleurs, la lourdeur logistique d'organiser de telles évaluations pour toute une école en deux semaines est un facteur de désorganisation important de l'enseignement et des apprentissages. Elle démontre, à nouveau, la déconsidération institutionnelle de la réalité des écoles et des équipes.

Le BLOCAGE peut se décliner de différentes manières :

- En refusant de se déplacer pour aller chercher les livrets dans les points relais des circonscriptions.
- En ramenant les livrets à la DSDEN ou auprès des IEN s'ils arrivent dans les écoles.
(*Une action collective est organisée le mardi 10 septembre à 13h devant la DSDEN de Rennes. Les professeur.es des écoles qui le souhaitent sont invité.es à rapporter les livrets de leur classe à la DSDEN*).
- En refusant d'exécuter la passation des évaluations
- En refusant de faire remonter les résultats

La résistance à la mise en place de ces évaluations du CP à la seconde est l'occasion, pour la profession, d'agir collectivement et massivement, pour s'opposer à leur généralisation, au "choc des savoirs" et contester ainsi la politique éducative inégalitaire du ministère.

